

### Récléré, toujours en mouvement

#### Edito : Christian BOURGNE, Président

Tout d'abord, je vous présente, au nom des administrateurs et des salariées de Récléré, une très belle année 2026, vous apportant bonheur, santé et réussite. Une nouvelle année offre l'opportunité de se lancer des défis et de vouloir réaliser de nouveaux projets.

Notre association ne déroge pas à la règle. D'abord, nous voulons accroître nos contacts auprès des entreprises locales pour qu'elles aient une meilleure connaissance des formations susceptibles de leur convenir. Nous souhaitons par ailleurs augmenter notre participation aux différentes manifestations qui animent notre territoire afin de développer notre engagement dans la vie locale.

Enfin, en partenariat avec le pôle associatif de la Communauté de Communes et pour être au plus près et à l'écoute des associations, nous allons proposer davantage de formations et de journées d'informations.

Nous vous attendons à notre Assemblée Générale le mardi 31 mars à 18h, salle des Oyats au Bois-Plage.

### Récléré, cap sur l'avenir pour l' Espace de Vie Sociale

Récléré est labellisé Espace de Vie Sociale (EVS) par la CAF depuis 2018.

Pour mémoire, un Espace de Vie Sociale poursuit trois finalités de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

Il assure des missions générales :

- Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- Lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Son territoire d'intervention et son projet social répondent aux besoins repérés et sont définis en fonction de sa capacité d'intervention.

L'agrément est attribué par la CAF pour une période de 4 ans.

Un premier renouvellement d'agrément a eu lieu en octobre 2022 pour 4 ans et l'association entame donc, en cette année 2026, son deuxième renouvellement d'agrément. Il s'agit de réaliser un bilan de la période 2023 - 2026 et de faire une proposition pour la période 2027 - 2030.

Le renouvellement est un travail collectif : un groupe de travail s'est constitué pour proposer une méthodologie et imaginer des temps forts capables de mobiliser au maximum les habitants du territoire, qu'ils soient déjà bénéficiaires ou futurs usagers des actions proposées par Récléré.

#### Les agréments CAF (EVS et Centres Sociaux)

**24**  
Centres Sociaux  
agrés par la CAF

**16**  
Espaces de Vie Sociale  
agrés par la CAF

**67%**  
à dominante  
urbaine

**33%**  
à dominante  
rurale

**19%**  
à dominante  
urbaine

**81%**  
à dominante  
rurale



Les agréments de la CAF en Charentes-Maritime

#### Numérisation des données de Récléré

Dans le cadre de sa démarche Qualité, Récléré s'est fixé comme objectif en 2026 la numérisation de tous les dossiers stagiaires. Une lourde tâche en perspective, difficilement réalisable par les salariées.

Sarah, actuellement bénévole à l'aide aux leçons de l'école du Bois-Plage, s'est proposée pour effectuer ce travail.



Bénévoles, salariées et administrateurs de Récléré réunis autour de la galette

# Récléré, acteur du territoire

Dans le cadre de nos actions de formation, nous avons pu poursuivre notre développement en 2025 auprès des mairies du territoire et réaliser de nouveaux projets notamment avec la Maison Centrale de Saint-Martin de Ré dans le cadre d'une action de formation "code de la route" pour les salariés détenus du chantier d'insertion Icycle mais aussi pour favoriser l'accès aux outils numériques et à la connaissance des sites administratifs importants pour les détenus en fin de peine grâce à un partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

De nombreux projets sont en préparation pour l'année 2026 et nous démarrons l'année avec un partenariat avec la Mission Locale dans le cadre d'une action jeunes hebdomadaire intitulée **Partir en Jeu**



## Partir en Jeu par Christine LEGOUPIL

Une expérience individuelle et collective, ludique et transformante pour se projeter en confiance et mieux se comprendre grâce au collectif.



Un parcours de remobilisation à destination d'un public jeune du territoire de l'île de Ré, financé par la Mission Locale de La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis est proposé depuis le mercredi 17 décembre jusqu'au mercredi 10 juin 2026 dans les locaux de Récléré.

Cet atelier invite chaque participant à faire le point sur son parcours, mobiliser ses ressources, réorienter ses choix, se surprendre, pour faire un pas de côté, s'inscrire autrement dans la temporalité de ses projets et entrevoir l'avenir avec de nouvelles perspectives.

Articulé sur 3 modules proposant chacun un terrain d'expérimentation différent, le parcours se déclinera sur 3 thématiques et objectifs pédagogiques déjà abordés lors des précédents projets réalisés avec la Mission Locale : Le chemin - Sur la route / La rencontre - Les liens / La mise en jeu (je)



Au vu des expériences passées proposées aux jeunes de la Mission Locale, il m'a semblé cohérent et enrichissant de remettre en place cet espace intermédiaire, à la croisée d'une réflexion personnelle, d'échanges et de confrontation de points de vue en groupe, pour soulever certains leviers, consolider des liens et faire émerger des orientations nouvelles en renforçant la connaissance et l'estime de soi et développer une meilleure relation avec l'environnement social et professionnel pour faire émerger la singularité et l'autonomie de chaque jeune adulte en questionnement.

A l'issue de ces 3 rencontres collectives hebdomadaires, chaque jeune sera accompagné individuellement le mercredi suivant pour terminer ce parcours par un dernier regroupement faisant appel à la capacité créative et d'expression verbale et corporelle de chacun (une reprise des exercices et jeux proposés lors du module 3 : La mise en Jeu)

Ainsi, 3 sessions de 5 rencontres sont envisagées de janvier à juin 2026. Nous souhaitons à chaque jeune un parcours riche et stimulant.

Pour toutes informations sur l'action, vous pouvez contacter :

Fatima MOUHIB – Conseillère Mission Locale : 07.64.45.48.06

Christine LEGOUPIL – Formatrice Récléré : 05.46.00.30.40

## La parole à Gabrielle CUNHA JAQUELIN, stagiaire en formation d'anglais

"Excellente formation pour reprendre confiance à l'oral en anglais et aussi découvrir la langue de façon naturelle et instinctive. Sara est une prof bienveillante et sa positivité est un plus. C'était une expérience très enrichissante pour moi et cela m'a permis, en même temps, de découvrir un petit peu les coutumes des habitants de l'île. Je recommande cette immersion à tous ceux qui sont curieux de la langue anglaise mais qui n'osent pas se lancer, mais aussi à ceux qui n'ont pas toujours l'occasion de s'entraîner en anglais..."

## AGENDA

- Pause-café des aidants : le 20 mars de 10h30 à 12h (lieu à définir : plus d'infos prochainement sur notre site Internet)
- Pôle Ressources : Formations Premiers Secours le 27/02 et le 03/04 - Pour info : poleassoreclere@gmail.com
- Assemblée Générale de Récléré : mardi 31 mars 2026 à 18 h, Salle des Oyats, Le Bois-Plage en Ré

Suivez nos actualités sur notre site qui s'enrichit chaque semaine ([www.reclere.fr](http://www.reclere.fr) rubrique Actualités), ainsi que sur Facebook et Instagram.

Mentions légales : Récléré, Association loi 1901, organisme de formation, EVS - 5b, rue de la Blanche - 17580 Le Bois-Plage-en-Ré - Tél : 05.46.00.30.40 - Mail : reclere@orange.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 54170065117 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Directeur de la publication : Christian BOURGNE, Président